

COMMUNE DE SAINT LAURE

SEANCE DU 02 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 23/06/2021 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de la commune sous la présidence de Mr Grégory VILLAFRANCA.

PRESENTS : Grégory VILLAFRANCA, Christian BLANCHARD, Delphine BARGIBAUX, Monique DURAND, Baptiste BARDET, Thierry BASSEUX, Gérard COULAUD, Hassan FENEYROL, Monique GORCE, Alain MAUBLANT, Christophe MENDES, Lydie TOTAIN, Patrick TURLAN

ABSENTS : Fabrice RODDIER pouvoir à Grégory VILLAFRANCA/Nicolas GENDRE pouvoir à Christian BLANCHARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Baptiste BARDET

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09 avril et du 07 mai 2021

Délibération 2021/19 : « Adhésion à l'opération Solaire Dôme et au groupement de commandes »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la proposition d'adhésion à Solaire Dôme dont les objectifs sont les suivants :

- Développer les énergies renouvelables sur le territoire de RLV,
- Faciliter la mise en place de centrales photovoltaïques en toiture d'équipements publics,
- Le groupement de commandes permettra de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle, et d'obtenir des conditions plus avantageuses économiquement et techniquement.

Il sollicite donc l'avis du conseil sur l'approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes et l'adhésion au groupement de commandes pour l'ensemble des bâtiments identifiés, à savoir Ateliers municipaux et le projet de pôle rural.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- *Approuve l'acte constitutif,
- *Approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes,
- *Autorise Monsieur le Maire à signer ledit acte,
- *Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés issus du groupement de commandes pour le compte de la commande.

Délibération 2021/20 : « Modification des horaires de l'éclairage public

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Afin de poursuivre les économies d'énergie, des entretiens ont eu lieu avec l'ADHUME afin de demander des simulations sur la modification des horaires d'extinction de l'éclairage public.

Ces économies permettraient de faire des économies non négligeables.

Il propose à l'assemblée de délibérer à ce sujet :

Du dimanche au vendredi 22 h à 06 h 30

Le samedi 0 h à 06 h 30

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

*Emet un avis favorable,

*Charge Monsieur le Maire de signer tous les actes correspondants.

Communications du Maire

Monsieur le Maire apporte les précisions suivantes par rapport au projet de pôle rural. Par arrêté 2021 11 003 en date du 04 juin 2021, il indique que la Préfecture a attribué à la commune, la somme de 60 765.00 euros au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires Ruraux (DETR).

Monsieur le Maire présente le programme des festivités des 13 et 14 juillet. Il précise que le vin d'honneur sera pris en charge par l'amicale des élus de Saint-Laure. Il ajoute que le montant du feu d'artifice est de 429,19 € et sera pris en charge par le budget communal.

L'association « La Dynamite » souhaite poursuivre son développement au profit de ses adhérents et souhaiterait organiser des cours de « Pilate ». Auparavant, l'association utilisait la salle des fêtes les mardis soir après 20 heures. Elle souhaiterait organiser ce cours supplémentaire le même jour de 19h à 20h. Aussi, Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal se prononce favorablement.

Monsieur le Maire indique qu'il était prévu une somme de 500.00 euros au budget, pour l'acquisition d'une sonorisation mobile rechargeable pour sonoriser les conseils municipaux et les manifestations. Après recherche et demande de devis, la meilleure proposition s'élève à 368.00 TTC chez SONOVENTE. Le Conseil Municipal valide cette acquisition dont Monsieur le Maire rendra compte lors d'une prochaine séance.

Rapport des Adjointes sur leurs délégations

Compte-rendu de Christian BLANCHARD – 1^{er} adjoint :

Des incivilités et notamment des « tags » ont été réalisés dans la commune dans la nuit du 17 au 18 juin. Un dépôt de plainte a été effectué auprès des services de la gendarmerie.

Des désordres au niveau de la voirie provisoire du lotissement du Verger Fleuri II ont été constatés. Un signalement a été effectué auprès du lotisseur qui a fait réaliser les travaux de remise en état.

Une rupture de la conduite d'eau potable place des moulins a privé les habitants d'eau sur une journée. Les travaux de remise en état de la voirie sont prévus le 8 juillet prochain.

Une visite du jury « ma commune au naturel » s'est déroulée dernièrement en présence de Christian BLANCHARD, Thierry BASSEUX et de Monsieur le Maire. Le retour de cette visite sera connu à la rentrée.

Réunion le 17 juin dernier au Syndicat Basse Limagne avec à l'ordre du jour, la présentation du Rapport Annuel sur la Qualité et le Prix du service public (RPQS). La commune dispose de 300 abonnés pour une consommation de 25 867 m³. Le taux de rendement s'élève à 77,50%. Le réseau du SBL est composé de 1213 km de conduite. Il est prévu en investissement le remplacement de 14 km de conduite en 2021 et le remplacement des branchements en plomb.

Réunion extraordinaire de la SEMERAP dans le cadre d'un contentieux avec le Syndicat Sioule et Morge suite à la rupture d'un contrat qui représente 15% de perte pour la SEMERAP. Une provision de 2 millions d'euros a été effectuée dans le cadre de ce contentieux.

Réception de l'ADUHME sur la commune dans le cadre des économies d'énergie dans les bâtiments publics. Christian BLANCHARD précise qu'il est difficile d'aller beaucoup plus loin, sauf en réalisant des investissements importants, comme à la salle des fêtes (isolation intérieure et extérieure, remplacement des huisseries...).

Compte-rendu de Fabrice RODDIER – 2^{ème} adjoint :

Fabrice RODDIER est excusé.

Le Maire fait un point sur le recrutement qui est en cours suite au non-renouvellement de contrat de M. Jean-Michel COURTY. La mission locale et pôle emploi ont été sollicités afin de rechercher un jeune entre 18 et 25 ans dans le cadre d'un recrutement en contrat Parcours Emploi Compétence (PEC) avec une prise en charge de la rémunération par l'Etat à hauteur de 65% sur une période de 18 mois.

Compte-rendu de Delphine BARGIBAUX – 3^{ème} adjointe :

Participation à la commission enfance de RLV. Un diagnostic est en cours et 3 axes de travail vont être fixés, à savoir la mutualisation du personnel sur le territoire, les zones blanches pour les services extra-scolaire, et le rapprochement avec les communes qui ont déjà des ALSH dans le cadre des séjours.

Le service de bus scolaire pour la ligne d'ENNEZAT sera opérationnel à la rentrée. Il y aura 3 arrêts sur la commune : La Bascule, Rue du Tour de Ville, Le Mas.

Le premier Conseil Municipal des Jeunes de la commune a été installé. Il est composé de 9 jeunes conseillers. Ont été élues : Kellya BEN HASSEN : Maire, Ayda Rose HELABI : Première Adjointe, Lisa DANIEL : 2^{ème} adjointe.

Compte-rendu de Monique DURAND – 4^{ème} adjointe :

La lettre d'information n°2 a fait l'objet d'une distribution de 17 mai dernier. Les retours de la population sont positifs. La prochaine lettre sera éditée fin septembre, début octobre.

La commission pour le concours photo s'est réunie, elle est composée de membres de la commission municipale vie locale et communication et de membres de l'association mémoire et patrimoine. Il a été acté de faire appel à un membre du CMJ pour composer le jury du concours.

Un flyer va être distribué prochainement dans toutes les boîtes aux lettres pour informer la population. Une exposition des photos aura lieu dans la salle du Conseil Municipal et des Mariages les 17 et 18 septembre prochains, à l'occasion des journées Européennes du patrimoine.

Une réunion se tiendra prochainement avec les membres du CCAS pour finaliser l'organisation des 13 et 14 juillet.

Réunion de la commission tourisme RLV au sujet des aides accordées au secteur culturel dans le cadre de la crise sanitaire liée à la COVID.

Une réunion de la commission culture RLV se tiendra le 15 septembre prochain à ENNEZAT.

Rapport des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

Gérard COULAUD a participé à la commission attractivité-économie de RLV qui s'est tenue le 23 juin dernier à VOLVIC. A cette occasion, il a été évoqué l'extension de 10 hectares du Biopôle à SAINT-BEAUZIRE et les zones de PULVERIERES et de CHAMPLOUP. Un travail est également conduit en ce qui concerne ces zones en lien avec la révision du PLUI. Des travaux sont en cours dans la zone du Biopôle avec l'arrivée de l'entreprise CARBOGENE. Le projet HERMES a également été évoqué en réunion, tout comme le rachat de la friche par la ville de RIOM (ex-propriété MASSON). Un bilan a été présenté en ce qui concerne l'aide mise en place en faveur des commerçants pendant la crise sanitaire.

Thierry BASSEUX a participé à la commission sports RLV qui s'est tenue au stand de tir à l'arc à RIOM. A l'ordre du jour le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la piscine de RIOM qui va faire l'objet d'une fermeture en juin 2022. Un surcoût de 10% est annoncé suite aux difficultés d'approvisionnement et à l'augmentation du prix des matériaux.

Alain MAUBLANT a participé à la commission habitat de RLV qui s'est tenue le 3 juin dernier. A l'ordre du jour, la problématique du logement chez les jeunes. Le projet est de mobiliser les logements vacants pour réaliser de petits logements à louer. A savoir que 45% des 15/29 ans ne vivent plus au domicile de leurs parents. Un point a été réalisé sur l'offre en matière de logement social sur le territoire, des projets sont en cours à MOZAC, RIOM et CHATEL-GUYON. La problématique des familles en errance issues de la communauté des gens du voyage a été évoquée. Participation au comité syndical du SBA en vision avec l'affichage d'une gestion assainie.

Monique GORCE informe que le SBA a prévu une inspection prochaine des bacs de tri.

Hassan FENEYROL évoque des incivilités depuis une quinzaine de jours sur la commune avec des mineurs alcoolisés. Il demande ou en est le déploiement de la fibre et ajoute que le réseau mobile est de plus en plus mauvais sur la commune.

Questions/remarques du public :

Ce Conseil a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de Saint-Laure. Malgré la possibilité de poser des questions en amont de la séance, aucune question n'a été déposée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h15.

Baptiste BARDET		Nicolas GENDRE	
Delphine BARGIBAUD		Monique GORCE	
Thierry BASSEUX		Alain MAUBLANT	
Christian BLANCHARD		Christophe MENDES	
G�rard COULAUD		Fabrice RODDIER	
Monique DURAND		Lydie T�TAIN	
Hassan FENEYROL		Patrick TURLAN	
Gr�gory VILLAFRANCA			